

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

PRÉSENTS : L. GIRAUD – C. AZZOPARDI – C. JURASZCZYK – M. PETIT – A. MICHÉ – A. BIRON – T. OSSANT – A. COLLEMARE – JP. FONTAINE – N. BOUTEBBA – S. HAMIMI – JB. KITWA – L. LABBÉ – H. EL MOUDEN – S. FAIDHERBE - P. PERRAULT – C. BERLAND – S. TOURNE – D. GALLÉ – M. VERNET – I. LAWSON

EXCUSÉE : E. RICHOUX pouvoir à T. OSSANT – C. BOULEY pouvoir à A. BIRON – E. DESPREZ pouvoir à M. PETIT – C. DELORD pouvoir à A. MICHE – F. COTTINEAU pouvoir à C. AZZOPARDI – M. LE SAUCE pouvoir à M. COLLEMARE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : JB. KITWA

I. INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE

Suite à la démission de Madame Nathalie Coquil, une nouvelle conseillère Municipale est installée : Madame Isabelle Lawson.

II. ELECTIONS DES MEMBRES DU CCAS :

Suite à une erreur matérielle, l'élection est reportée

III. INFORMATIONS :

1. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 26/06/2020 – Cession de concession de terrain en cave-urne au cimetière pour 15 ans à Madame Nicole REDORAT née BRIANT (dossier 21105) – DCS_048_06_20
- 30/06/2020 – Reprise d'une canalisation au lavoir situé rue des lavandières – DCS_049_06_20
- 20/07/2020 – Réparation d'une canalisation pour passage de la fibre au groupe scolaire Montalet – DCS_051_07_20
- 03/08/2020 – Achat d'un nom de domaine et d'un pack de messagerie professionnelle pour la mairie – DCS_052_08_20

IV. DELIBERATIONS :

(D_040_09_20) : **Compte-rendu de la séance du 6 juillet 2020**

Le conseil : après en avoir délibéré, **à la majorité des membres présents** adopte le compte-rendu de la séance du 6 juillet 2020.

- 26 pour
- 1 abstention (I. Lawson)

(D_041_09_20) : **Avenant n°1 au règlement enfance-jeunesse pour l'année scolaire 2020-2021**

Le conseil : après en avoir délibéré, **à la majorité des membres présents** adopte l'avenant n°1 au règlement enfance-jeunesse pour l'année 2020-2021.

- 21 pour
- 6 contre (I. Lawson, C. Berland, M. Vernet, P. Perrault, S. Tourne, D. Gallé)

(D_042_09_20) : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Le conseil : après en avoir délibéré, à l'unanimité admet l'inscription en non-valeur des titres suivants pour un montant de 934,98€ .

N° Titre /Année	Débiteur	Montant d'origine	Montant restant du	Nature de la créance	motif d'abandon invoqué par la Trésorerie
574/2008	GARDE CHRISTIAN	199,00	199,00	Impayés CL5H juillet et août 2008	poursuites sans effet
874/2011	WAGNER Emilie	25,20	7,50	impayé cantine septembre 2011	RAR inf aux seuils de poursuite
576/2014	DA CONCEICAO	77,90	77,90	impayé cantine et péri juin 2014	poursuites sans effet
593/2015	star kebab	11,28	11,28	TLPE 2015	RAR inf aux seuils de poursuite
478/2016		11,28	11,28	TLPE 2016	RAR inf aux seuils de poursuite
488/2018		23,08	23,08	TLPE 2018	RAR inf aux seuils de poursuite
182/2016	LECHEVREL Laetizia	25,60	25,60	cantine mars 2016	RAR inf aux seuils de poursuite
46/2017	BARAN BARBARA	48,45	27,50	périscolaire 2017	RAR inf aux seuils de poursuite
448/2017	DOULI Thifaine	56,85	56,85	périscolaire 2017	combinaison infructueuse d'actes
505/2017	LEWATE Cedrick	24,80	24,80	périscolaire 2017	RAR inf aux seuils de poursuite
272/2017	HATCHI Sally	146,05	146,05	périscolaire 2017	combinaison infructueuse d'actes
361/2017	HATCHI Sally	192,30	192,30	périscolaire 2017	combinaison infructueuse d'actes
31/2017	TRAIKA FARID	21,80	21,80	livres non rendus bibliothèque	RAR inf aux seuils de poursuite
581/2018	AMPADU Millicent	40,08	40,08	périscolaire 2018	combinaison infructueuse d'actes
537/2018	AMPADU Millicent	46,76	46,76	périscolaire 2018	combinaison infructueuse d'actes
353/2018	GUNES mehmet	23,20	23,20	périscolaire 2018	RAR inf aux seuils de poursuite
		973,63	934,98		

(D_043_09_20) : Tableau des effectifs communaux

Le conseil : après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de créer un poste à temps complet T/2020/2 d'Adjoint technique, dont les conséquences budgétaires seront insérées dans la décision modificative n°2-2020.

(D_044_09_20) : Décision Modificative n°2/2020

Le conseil : après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents adopte la décision modificative n°2/2020 au budget communal, telle que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Dépenses d'investissement					
Opération/Imputation	Intitulé	BP + RAR + DM1	DM2	BP + DM1 + DM2	
120	mairie	35 836,38	14 000,00	49 836,38	
131	cimetière	0,00	20 000,00	20 000,00	
133	salle des fêtes	30 000,00	15 000,00	45 000,00	
139	stade	0,00	3 000,00	3 000,00	
152	parc automobile	0,00	15 000,00	15 000,00	
158	police municipale	0,00	14 000,00	14 000,00	
168	sécurité et défense civile	0,00	5 000,00	5 000,00	
180	Grégoire	388 546,49	-87 000,00	301 546,49	
182	rased	0,00	1 000,00	1 000,00	
040/13913	amortissement des subventions d'investissement	25 727,33	3 821,93	29 549,26	
	Total	480 110,20	3 821,93	483 932,13	
Recettes d'investissement					
Imputation	Intitulé	BP + RAR + DM1	DM2	BP + DM1 + DM2	
021	virement de section	257 272,62	-86 093,92	171 178,70	
040/1641	emprunt en euros	0,00	89 915,85	89 915,85	
	Total	257 272,62	3 821,93	261 094,55	
Dépenses de fonctionnement					
Imputation	Intitulé	BP + RAR + DM1	DM2	BP + DM1 + DM2	
023	virement de section	257 272,62	-86 093,92	171 178,70	
042/666	perte de change	0,00	89 915,85	89 915,85	
739223	FPIC	45 000,00	-7 313,00	37 687,00	
6533	cotisation retraite des élus	4 550,00	1 000,00	5 550,00	
6247	transport collectif	8 000,00	2 960,00	10 960,00	
64131	rémunération	257 700,00	2 418,02	260 118,02	
6541	pertes sur créances irrécouvrables	0,00	934,98	934,98	
	Total	572 522,62	3 821,93	576 344,55	
Recettes de fonctionnement					
Imputation	Intitulé	BP + RAR + DM1	DM2	BP + DM1 + DM2	
042/777	subventions d'investissement	25 727,33	3 821,93	29 549,26	
	Total	25 727,33	3 821,93	29 549,26	
BUDGET GLOBAL					
		BP + RAR + DM1	DM2	BP + DM1 + DM2	
Dépenses d'investissement		1 218 101,83	3 821,93	1 221 923,76	
Recettes d'investissement		1 218 101,83	3 821,93	1 221 923,76	
Dépenses de fonctionnement		4 270 729,33	3 821,93	4 274 551,26	
Recettes de fonctionnement		4 270 729,33	3 821,93	4 274 551,26	

- 21 pour
- 6 abstentions (I. Lawson, C. Berland, M. Vernet, P. Perrault, S. Tourne, D. Gallé)

(D_045_09_20) : **Avenant n°1 au règlement de la médiathèque**

Le conseil : après en avoir délibéré, **à l'unanimité** adopte l'avenant n°1 au règlement de la médiathèque municipale.

(D_046_09_20) : **Convention de mise à disposition de salles/terrains de sport à l'association Issou Futsal Football Club - IFFC**

Le conseil : après en avoir délibéré, **à la majorité des membres présents** autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition des salles/terrains de sport, avec l'association Futsal Football Club.

- 21 pour
- 1 contre (S. Tourne)
- 5 abstentions (I. Lawson, C. Berland, M. Vernet, P. Perrault, D. Gallé)

(D_047_09_20) : **Convention de mise à disposition de salles/terrains de sport à l'association Magic Basket Gargenville**

Le conseil : après en avoir délibéré, **à la majorité des membres présents** autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition des salles/terrains de sport, avec l'association Magic Basket Gargenville.

- 19 pour
- 8 abstentions (I. Lawson, C. Berland, M. Vernet, P. Perrault, S. Tourne, D. Gallé, M. Petit, E. Desprez pouvoir à M. Petit)

(D_048_09_20) : **Convention de mise à disposition de salles/terrains de sport à l'association DNL Sports Organisation, section Pilate**

Le conseil : après en avoir délibéré, **à la majorité des membres présents** autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition des salles/terrains de sport, avec l'association DNL Sports Organisation, section Pilate.

- 21 pour
- 6 contre (I. Lawson, C. Berland, M. Vernet, P. Perrault, S. Tourne, D. Gallé)

(D_049_09_20) : **Avis de la commune sur le classement sonore 2020 du fait de la voie ferrée traversant son territoire**

Le conseil : après en avoir délibéré, **à la majorité des membres présents** émet un avis défavorable à la proposition de classement sonore de la voie ferrée pour 2020-2030.

- 21 pour
- 5 contre (I. Lawson, C. Berland, M. Vernet, P. Perrault, D. Gallé)
- 1 abstention (S. Tourne)

(D_049_09_20) : **Demande de fonds de concours 2017-2020**

Le conseil : après en avoir délibéré, **à l'unanimité** adopte l'avant-projet constitué des trois actions « Complexe Colette Besson – Salle Maurice Ravel », « Cimetière Municipal – Extension du Columbarium » et « Service Jeunesse – Maison des Jeunes » pour un montant total de 45 560€ HT, décide de solliciter auprès de la Communauté urbaine un fonds de concours d'un montant de 31 892 €, s'engage à financer les opérations selon le plan de financement prévisionnel, rappelle que les dépenses sont inscrites au budget en section d'investissement, et autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces opérations.

II. QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 21h40